L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 28 NOVEMBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 28 NOVEMBRE 1846.

BULLETIN.—Les nouvelles d'Europe venues par le *Great Western* et l'*Acadia*, peuvent se résumer assez brièvement. Les mariages Espagnols se sont tranquillement accomplis à l'époque fixée, et ils ont été suivis de fêtes magnifiques. Ils n'ont décidément pas compromis la paix de l'Europe; M. Bulwer n'avait pas quitté son poste, ainsi qu'on l'avait affirmé. Il n'a point assisté à la célébration du mariage, cela est vrai, mais son absence momentanée n'a point été une rupture. On l'a vu reparaître au Baise-main général qui a eu lieu trois ou quatre jours après les noces. Cela prouve du moins que l'Angleterre n'est pas brouillée avec le gouvernement espagnol; et nous l'avons déjà dit, elle ne se brouillera pas davantage avec le gouvernement français; elle lui fera plus longtems mauvaise mine; voilà tout.

Le PORTUGAL est rentré tout à fait dans la voie des révolutions. La Reine Dona Maria, poussée par son mari, et convaincue qu'elle serait soutenue par l'Angleterre et la France, a voulu essayer d'un coup d'état; elle a destitué, d'une façon même assez brutale, le ministère de transition dont M. de Palmella était le chef, pour le remplacer par un cabinet essentiellement réactionnaire. Le duc de Saldanha pourrait bien être le Polignac du Portugal. A peine la nouvelle de son entrée au pouvoir s'est-elle répandue que de toutes parts l'insurrection a éclaté; elle est conduite par les principaux chefs septembristes et elle s'appuie sur la masse de la population, tandis que le gouvernement ne peut compter que sur quelques troupes, assez mal payées et partant assez peu dévouées. La conduite de la Reine n'a pas eu l'approbation de l'Angleterre, non plus que celle de la France, si l'on en peut juger par le langage que tiennent *Les Débats*. "Nous prenons, dit d'un air dédaigneux ce journal, peu d'intérêt à la destinée du coup d'état tenté en Portugal par le général Saldanha. La Reine joue une partie qui peut lui couter la couronne." Le fait est que la situation de l'héritière de Don Pedro est fortement compromise et que les prochains arrivages pourraient bien nous apporter la nouvelle de sa déchéance.

Le mouvement révolutionnaire de Genève continue avec un ordre fort remarquable: le parti radical domine et jusqu'à présent il a fort convenablement usé de sa victoire. Ses ennemis prétendent qu'il en est embarrassé; ils annoncent sa prochaine dissolution; mais nous avons beaucoup meilleure opinion des libéraux suisses, et nous croyons qu'ils sauront mener à bonne fin l'œuvre de régénération qu'ils ont entreprise. Cette œuvre d'ailleurs se poursuit dans presque tous les cantons; elle marche déjà bien à Bâle, et successivement nous la verrons s'accomplir sur tous les points.

L'ANGLETERRE est, comme nous l'avons dit avant-hier, tout occupée de la déplorable situation de l'Irlande. Le mal est si profond et si général que le gouvernement semble reconnaître implicitement son impuissance à y porter remède. Il ne convoquera pas avant la fin de janvier le Parlement qui seul pourrait mettre entre les mains les ressources immenses que demandent les conjonctures.

LA FRANCE vient d'être éprouvée par une épouvantable calamité qui compense les années de prospérité dont elle a joui depuis 1840. Toute la vallée de la Loire a été ravagée par une inondation telle qu'on n'en avait point vue depuis plus de cinquante ans. Le gouvernement et la charité publique se sont empressés de venir à l'aide des départements qui ont souffert; mais là aussi les désastres sont trop grands pour qu'un secours passager suffise à les réparer. Cette calamité enlève en quelque sorte tout intérêt aux autres événements qui peuvent se passer en France. Toutefois il est un fait qui nous intéresse assez vivement pour que nous ne le laissions pas de côté. Il nous est fourni par notre correspondance particulière du 1er. octobre:

"Il parait enfin, dit cette correspondance, qu'on est à la veille d'avoir une communication à vapeur entre la France et les Etats-Unis. Il y a assez longtemps qu'on en parle; on en a même tant parlé sans rien faire, qu'on n'y croira, je pense, que lorsque la ligne sera en activité."

Quoi qu'il en soit, voici la nouvelle que donne le *Phare de la Manche* du 29 octobre:

"Nous pouvons donner comme certaine la nouvelle suivante, d'une haute importance pour Cherbourg.

"Vendredi dernier, les ministres de la marine et des finances ont signé un traité avec une compagnie représentée par M. le marquis de Raigecourt, pair de France, concernant la navigation transatlantique entre la France et New-York. Les principales clauses de cette convention sont la cession par l'Etat, pendant dix ans, des quatre bateaux à vapeur l'*Ulloa*, le *Darien*, le *Christophe-Colomb* et le *Canada*, avec la condition de les assurer pour 12 millions et la désignation de Cherbourg comme port d'arrivage et de départ. D'après ce traité, le service doit commencer au 1er décembre prochain; mais nous avons lieu de croire qu'il ne pourra être organisé qu'au commencement de 1847."

L'intérieur ne nous offre, à proprement parler, aucune nouvelle; aussi nous dispensons-nous aujourd'hui de lui consacrer la place qu'il occupe ordinairement. Disons seulement que l'appel de volontaires que nous avons annoncé dans un de nos derniers numéros, a soulevé des réflexions peu favorables à la consistance du gouvernement; mais cela n'est pas bien grave; car sous ce rapport notre administration n'a rien à perdre. On a remarqué que cet appel a eu lieu après des assurances réitérées de l'organe officiel que l'on n'avait aucun besoin de nouvelles levées après une déclaration faite le 15 octobre par M. Marcy que les forces actuelles suffiraient pour poursuivre la guerre. Quel admirable accord entre les paroles et les actes! Quel prévoyance exemplaire!

NOUVELLES DES BRASOS.—Par le vapeur *McKim*, arrivé hier soir des Brasos St. Yago, d'où il est parti le 23, nous avons obtenu des journaux de Matamoros jusqu'au 18. Ils ne contiennent rien d'intéressant, mais nous avons appris verbalement quelques nouvelles assez importantes—la prise de Monclova par la division du général Wool, et la certitude de sa prochaine jonction avec l'armée de Taylor. C'est le capitaine Davis, porteur de dépêches du général Wool pour le département de la guerre, qui nous donne ces informations.

A l'approche des Américains, le gouverneur Lopez accompagné de plusieurs habitants de Monclova se présenta au général Wool, lui fit le meilleur accueil, et lui offrit de venir occuper l'une des plus belles maisons de la ville. Nos troupes ont été parfaitement reçues par les habitants, qui leur fournissent tout ce qu'ils ont besoin à des prix très modérés. La division du général Wool est forte de 2,600 hommes, tous en bonne santé. Sa marche du Presidio à Monclova (204 milles) a été faite en 21 jours.

Nous apprenons positivement le départ des 700 hommes de troupes régulières des Brasos pour Tampico, sur les vapeurs Neptune et Sea. Une autre compagnie était prête à partir pour la même destination.

Trois cents hommes de troupes régulières sont entrés à Matamoros le 16, et doivent aller remplir les cadres des compagnies actuellement à Monterey.

Du 1er au 18 novembre, il n'y a eu que dix décès parmi les troupes stationnées à Matamoros.

THÉATRE D'ORLÉANS.

La Sirène.—Débuts de M. Lemaire, ténor léger,—de M. Lavergne, 2e basse.—Mme. Cassini,—Miss Sarah Cohen.

Nous ne professons pas une admiration très-immodérée pour la *Sirène*. L'intrigue se noue lentement, péniblement, avec tout le cortège d'invraisemblances et tout peu de l'esprit et de l'habileté scénique de M. Scribe. La musique, sauf l'ouverture, nous a toujours paru froide, terne, monotone, sans chaleur et sans originalité. Nous aimons assez l'air: *O dieu des flibustiers*, mais il nous semble que M. Auber aurait pu se dispenser de le ramener hors de propos et à tout propos, depuis l'ouverture jusqu'au coup d'archet final. Nous avons donc apporté aux débuts de MM. Lavergne et Lemaire d'assez maussades dispositions, et il se peut que notre jugement s'en ressente aujourd'hui. Nous avouerons franchement à M. Lemaire que notre première impression ne lui a pas été des plus favorables.—Il était ce soir-là fort enroué, nous dit-on, et nous ne commettrons pas l'injustice d'accepter cette première épreuve comme définitive. M. Lemaire a l'habitude des planches, et nous avons cru voir dans son jeu une tendance à tout indiquer, à tout souligner, dont nous l'engageons fort à se méfier. Il faut savoir ménager l'ombre ainsi que la lumière, et rien n'est plus provincial et moins flatteur pour l'intelligence du public que ce défaut, dont M. Lemaire n'est pas le seul affligé à notre théâtre.

M. Lavergne, la 2e basse, n'a guère pu nous faire apprécier qu'un physique assez heureux pour la spécialité des ganaches, pères dindons, etc., dont se compose sans doute la plus forte partie de son répertoire. Mais nous ne pouvons laisser passer cette occasion sans adresser un mot d'éloge et d'encouragement à M. Boucher, que nous avons laissé il y a quatre ans modeste figurant, et que nous retrouvons dans la *Sirène*, acteur intelligent et chanteur fort agréable. Bravo M. Boucher! Encore quelques efforts, encore quelque travail, et vous ferez bien pâlir l'étoile de M. [illegible]!

Le succès de la soirée revient tout entier à Mme Cassini. Cette jeune artiste nous a pris tout-à-fait par surprise; nous ignorions pour notre compte que M. Davis eût à son service un aussi délicieux talent de vocalisation, une voix aussi flexible, aussi pure et [illegible]. On reproche à Mme Cassini de trop [illegible] pour convenir dans de justes limites.

[illegible] pas le reproche que nous avons à Miss Sarah Cohen: Tâchez! mademoiselle, comme vous y allez! quel chic, quel trac, quelle audace philosophique! Savez-vous que votre Giglana nous a rappelé de bien doux souvenirs! un instant nous avons cru assister à la cachucha de l'adorable Zéphirine, en présence de M. le maire de Meaux, et avec le concours de la femme sauvage et de l'illustre Bilboquet! Pour dieu, Mademoiselle, ne vous hâtez donc pas tant de vous révéler, et ne nous forcez pas trop vite à nous écrier avec le poète:

"*Sarah, cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire!*"

Sérieusement, Melle. Cohen se trompe de public, et nous l'en avertissons au début dans l'espoir de la sauver des conséquences probables de sa danse infiniment trop échevelée pour notre scène. L'*Ecossaise*, passe encore; mais après la Giglana, holà!

Samedi, débuts du comique, de l'ingénuité de la mère dugazon et de la troisième amoureuse; reprise du *Chalet*, du *Gamin de Paris*, et première représentation des *Anglais en voyage*. Dimanche, la *Favorite*.

Avant de terminer, nous devons prémunir nos lecteurs contre les prétentions de notre confrère de l'*Eventail*, qui s'est fait le Christophe Colomb d'une beauté mystérieuse aperçue dans les chœurs à la représentation de mardi dernier. Nous ne reconnaissons nullement cette priorité de découverte, et nous faisons dès à présent à cet égard toutes réserves de droit. A. F.

Chronique Locale.

REVUE.—La Légion a été passée en revue hier à 4 heures de l'après-midi, par le gouverneur Johnson. Nous avons vu avec plaisir la ré-apparition de plusieurs compagnies qui s'étaient dissoutes. Le bataillon d'artillerie était au grand complet, et la cavalerie présentait un effectif fort respectable.

ACCIDENT DÉPLORABLE.—Une charmante petite fille, agée de trois ans et demi, fille de M. Antoine Basquet, vient d'être victime d'un de ces accidents qui ne se renouvellent que trop souvent, en dépit de la surveillance inquiète des parents. La pauvre enfant tenait à la main une allumette chimique qu'elle avait trouvée on ne sait où, lorsque le phosphore s'enflamma subitement et communiqua le feu à ses vêtements. On accourut aux cris qu'elle poussait, mais elle était déjà à moitié consumée, et les soins les plus empressés n'ont pu l'empêcher de rendre l'âme quelques heures plus tard, au milieu d'atroces tortures.

ENQUETE.—On a retiré du fleuve, jeudi, en face de la rue Dumaine, le corps d'un homme blanc dont on ignore le nom. Le coroner a pratiqué la levée du corps, et le verdict du jury d'enquête a été celui-ci: "Trouvé noyé."

CONSEIL-GÉNÉRAL.—Le Conseil-Général s'est réuni mercredi soir et a adopté une ordonnance portant qu'il sera nommé par le conseil de chaque municipalité, un inspecteur de bois de chauffage. La prise en considération de plusieurs ordonnances présentées par M. Wilders a été différée jusqu'à la prochaine séance.

PREMIERE COUR DE DISTRICT.—Aucune affaire n'a été jugée hier pardevant la première Cour de district. La motion de M. Grymes, pour l'annulation de l'acte d'accusation enrégistré contre MM. Thomas et Lebeau, ainsi que leurs témoins, sera plaidée ce matin. Cette motion est fondée sur ce que l'acte d'accusation susdit n'a pas été soumis au grand jury.

VOLS.—William Robert, prévenu d'avoir arraché de vive force un billet de cinquante piastres des mains de M. John Ring, a été conduit hier en présence du recorder Génois, lequel, après l'examen des faits, l'a renvoyé pardevant la première Cour de district.

William D. Ford a comparu devant le même magistrat, sous l'inculpation d'avoir soustrait une somme de $200 à Mme Eliza O'Neil. Les officiers Lartigue et Grillier, qui ont pratiqué l'arrestation, ont découvert chez le prévenu une malle contenant des hardes d'un prix élevé, et une somme de $97 en monnaie d'or et d'argent. Ford a été livré à la police de la 2e municipalité, le délit ayant été commis dans cette partie de la ville.

VOL DE CHEVAUX.—William Koons dit Coons, a été arrêté hier par le capitaine Winter, de la police de la 2e municipalité, sous la prévention d'avoir eu en possession des chevaux que l'on croit avoir été volés des écuries de M. Adam et de M. Goodman, habitans de Cincinnati. Koons comparaîtra ce matin devant le recorder Baldwin.

EUROPE.

ARRIVÉE DE L'ACADIA.

L'*Acadia*, partie de Liverpool le 4 courant, est entrée à Boston le 17 dans la matinée, après une traversée de 12 jours et 18 heures. Ce navire nous a apporté nos journaux français jusqu'au 31 octobre, ainsi que notre correspondance du 1er. courant. Nous faisons usage des journaux, et nous réservons la correspondance pour un prochain numéro.

France.

"INONDATIONS.—Les inondations, dit un journal, ont causé d'énormes ravages; les renseignements recueillis jusqu'à ce jour sont loin d'être complets; bien des douleurs sont encore inconnues, bien des dévouemens resteront dans l'obscurité. La charité publique s'est émue, le conseil des ministres s'est assemblé, le roi a donné ordre de convertir en aumônes les fêtes que l'on préparait à la royale princesse d'Espagne. Jusqu'ici chacun a fait son devoir. La conduite de tous a été noble, grande, généreuse. De rapides secours ont été portés à ces populations riches hier, aujourd'hui plongées dans la plus affreuse misère."

Ces inondations, causées par le débordement de la Loire et de ses affluents, ont commencé le 18, et c'est à peine si elles étaient terminées le 28. Dans beaucoup d'endroits les communications étaient interrompues, et des masses d'eau considérables qui ne pouvaient trouver d'écoulement séjournaient dans les champs.

Les désastres se sont étendus sur presque tout le cours de la Loire.

Le *val de la Loire* a surtout souffert; c'est une grande plaine dont le sol tout d'alluvion, est d'une richesse extrême, et qui s'étend de Sully à Saint-Mesmin dans le Loiret, c'est-à-dire, sur une longueur de 35 à 40 kilomètres. Elle est couverte de parcs, de jardins et de délicieuses villas: si la Touraine est le jardin de la France, le val de la Loire en est le parterre.

"Sur une longueur de plus de 40 kilomètres, dit le *Journal du Loiret*, le fléau s'est promené dans notre val, brisant tout, démolissant des maisons, emportant des bestiaux, des chevaux, des chantiers de bois tout entiers. Tout le mobilier du val est perdu. Beaucoup de maisons, qui sont restées debout, ont leurs fondations sapées par les flots; au retrait des eaux, ces maisons qui déjà chancellent, vont probablement s'écrouler.

"Dans la campagne, tous les habitans sont bloqués; les uns se réfugient dans les étages supérieurs, d'autres dans les greniers, d'autres enfin ne trouvent d'abri que sur les arbres ou sur les toits qu'ils sont obligés de briser afin de trouver un point d'appui.

"Les nouvelles du pays haut ne sont pas moins désolantes. Le 19, il y avait de l'eau dans les rues à Nevers, et la campagne était submergée dans un espace de 4 kilomètres.

"Nous apprenons que les ponts de Roanne, de la Palisse, de Châtillon sont emportés. Une culée du pont de Jargeau a également cédé. Les chaussées du canal d'Orléans ont été envahies.

"Quant au Loiret, il fait maintenant jonction avec la Loire, qui n'est plus bornée que par le coteau de la Sologne.

"Les remblais du chemin de fer de Vierzon, à partir de la levée jusqu'au pont de la route de Sandillon, sont emportés.

"Depuis deux jours, les courriers de Lyon et de Toulouse n'ont pu arriver.

"A Orléans, toutes les affaires sont suspendues. La douane, la bourse, le tribunal de commerce, tout est fermé.

"Il est impossible d'évaluer aujourd'hui l'énormité de la perte que le val de la Loire aura à supporter.—C'est le désastre de toute une contrée.

"Tout le val entre Blois et Condé est inondé.—Les semences et les cultures de ce beau pays sont perdues.

La ville de Roanne a été particulièrement ravagée par l'inondation. Bon nombre de maisons se sont écroulées. Dans cette nuit de désolation, dit une correspondance, que de fortunes englouties. Roanne, qui doit toute sa prospérité à son commerce de charbons, est en partie ruiné.

Nous apprenons, dit le *Droit*, que les désastres dans le bassin de l'Allier, aux environs de Vichy et de Montluçon, ne sont pas moins terribles que dans le bassin de la Loire.

La plupart de villes riveraines ont également souffert; mais ce sont surtout les campagnes qui ont été ravagées. On ne sait encore ni quel est le montant des pertes, ni quel est le nombre des victimes, mais on évalue les premières à un chiffre de plus de 20,000,000 de francs; et l'on a peur que celui des victimes ne soit fort considérable.

Le gouvernement s'est empressé d'ouvrir par ordonnance un crédit de 5,400,000 francs pour venir immédiatement au secours des départements inondés. Des souscriptions particulières se sont aussi ouvertes à Paris et dans différentes villes.

MINISTERE GUIZOT.—On lit dans un journal du 29 octobre:

Il y a aujourd'hui six ans que le *Moniteur* nous a fait connaître l'avénement du ministère par lequel nous avons été gouvernés depuis. Ce ministère a subi dans ces six années diverses modifications dans son personnel, mais l'esprit qui l'inspirait, aussi bien que la pensée politique qui l'avait fait naître, sont toujours restés les mêmes; le ministre qui lui a, dans tous les tems, donné sa véritable signification en fait encore partie, de sorte que l'on peut dire que depuis six ans la politique n'a pas changé. Le système est resté tel qu'il était alors; il est encore debout et tout entier.

On nous avait annoncé que M. Guizot célébrerait le sixième anniversaire du cabinet dont il est le principal personnage, en se faisant décerner le titre, sinon l'autorité réelle, de président du conseil, et en appelant auprès de lui, pour remplacer des hommes dont le dévouement ne lui paraît pas assez sûr, ses amis personnels. Nous avons recueilli ces bruits, car la presse est condamnée à répéter tout ce qui se dit dans le monde politique, et [illegible] certains projets, si singuliers, si extravagants [illegible] certaines idées; mais [illegible] avons dit à cet égard, [illegible] considéré comme [illegible] les divers changemens dont on parlait autour de nous.

Les faits nous donnent déjà raison sur un point. Les amis de M. Guizot avaient annoncé que la couronne lui ferait la gracieuseté de le nommer président du conseil, la veille de l'anniversaire du cabinet du 29 octobre, et que le *Moniteur* [illegible]

En attendant, nous devons dire que nous avons vu plusieurs personnes qui doutent encore que les diverses combinaisons dont on a parlé se réalisent. Sans doute, M. Guizot a soif de la présidence du conseil, et il est impatient d'avoir à ses côtés des collègues dont l'assentiment et le concours ne lui fassent jamais défaut et agrandissent ainsi son influence. Cette ambition se conçoit chez un homme qui, depuis six ans, n'a pas toujours fait ce qu'il a voulu, et a souvent rencontré des obstacles ailleurs que dans les chambres ou dans le conseil lui-même. Mais c'est précisément parce que M. Guizot aspire à être ainsi le maître de la situation, que nous comprenons les résistances qu'il a rencontrées dans l'accomplissement de ses desseins.

Le même journal ajoute sous la date du 30:

M. Guizot sera-t-il président du conseil? Bien des gens en doutent, et à mesure que les années s'écoulent, on court moins le risque de se tromper en doutant de tous les changemens un peu importans, un peu bruyans dans les hommes et dans les choses. Dans les hauts lieux, on redoute de plus en plus le bruit, et jusqu'aux affaires les plus graves en apparence pour l'Europe, on les résout par des procédés détournés et dans le silence de la nuit. Quand donc on vous annonce un mouvement quelconque dans cette politique vénitienne, pariez pour l'immobilité, et vous ne vous tromperez pas une fois sur vingt.

Nous avons dit, en juillet dernier, les dégoûts éprouvés par M. Guizot, qui s'en allait au Val-Richer avec la pensée de ne revenir à Paris que pour la réunion des nouveaux députés; nous avons dit avec quelle amertume il se plaignait à ses amis de l'ingratitude de ceux qu'il avait servis, et à qui il avait si bravement sacrifié sa popularité.

Les élections faites, M. Guizot se remit à espérer. Il avait pour lui le nombre, il avait les *Débats*, il avait la *Presse*, chargée par lui de diriger dans de prétendues voies indépendantes, mais très ministérielles au fond, les conservateurs *progressifs*. Tout lui souriait. Vinrent les négociations du mariage, qui se firent sans lui. Toutefois, M. Guizot écrivit, dit-on, des pages du plus beau style à M. de Jarnac et à lord Palmerston; mais là encore on agissait à côté de lui et plus efficacement. Cependant il croyait que ses complaisances et son beau style, en cette occasion, lui vaudraient enfin la présidence du conseil tant désirée; on l'annonçait tous les jours de cette semaine. Elle n'a pas paru au *Moniteur*, elle n'y paraîtra probablement pas; M. Guizot reste un bon ministre des affaires étrangères, un homme utile, un homme parlementaire; mais on le trouve assez fort au parlement, et on ne se soucie pas de le fortifier davantage. Aussi on a fait prier M. le maréchal Soult d'écrire à un ami *indiscret* une lettre *confidentielle* par laquelle il déclarerait vouloir garder sa présidence honoraire. Le maréchal a obéi à la consigne et l'ami indiscret a laissé voir la lettre à plusieurs personnes. Le moyen pour le roi de renvoyer un vieux serviteur et de lui infliger un tel affront! M. Guizot, vous le voyez, n'avait pas une seule objection à faire.

Au sein du conseil même, M. Guizot aurait rencontré d'autres répugnances. On sait que M. Duchâtel a déjà dit, il y a quatre mois: "M. Guizot président? Et pourquoi pas moi?" Les autres collègues de M. le ministre des affaires étrangères, prenant ou non parti pour M. Duchatel, étaient généralement opposés à l'avancement du ministre orateur. M. Martin (du Nord) a sur le cœur les manières hautaines de M. Guizot; M. de Mackau ne lui pardonne pas les mauvais tours qu'il lui a joués dans l'affaire de l'expédition, si malheureusement contremandée, de Madagascar, et dans celle des 93 millions. M. de Salvandy a sur le cœur certaines épigrammes. Les autres ministres enfin ont tous des griefs contre celui qu'ils traitent d'orgueilleux pédant. M. Moline Saint-Yon, seul peut-être, ne partage pas ces ressentiments secrets, probablement parce qu'il ne s'en croit pas le droit.

Ainsi, M. le ministre des affaires étrangères ne sera pas maintenant président du conseil; et il restera de plus en compagnie des collègues que ses confidens avaient traités fort lestement dans un article publié par le *Portefeuille*. C'est là une fausse manœuvre, qui nous étonne de la part d'un homme si habile; et le bon accord apparent des membres d'un cabinet est une chose si élémentaire, qu'on voit tous les jours aux séances des chambres, des ministres qui se sont querellés le matin, se donner des poignées de main *coram populo*, pour "dérouter la chronique des hommes malveillans et ambitieux."

Oui, le remaniement ministériel qu'on avait annoncé a échoué. M. Passy n'a pas accepté les finances. M. Laplagne a manifesté d'ailleurs l'intention de rester. Quant à M. Martin, tout bien considéré, il aime autant attendre qu'une bonne position, hors du ministère, soit vacante. M. Passy entrant au ministère, on en serait débarrassé de son frère Antoine, attendu que les Passy eussent été représentés aux affaires, et M. Antoine Passy aurait été remplacé au sous-secrétariat d'Etat par M. de Saint-Aignan. Mais là encore M. Duchâtel a vu un danger; il n'aime pas les héritiers présomptifs placés si près de l'héritage.

En ce qui touche M. Rossi, nous ne savons si, au fond, les 300,000 fr. annuels de son ambassade lui ont paru valoir la peine d'être gardés, selon la maxime de Basile; mais voici la raison qu'il a donnée pour ne pas accepter le portefeuille de l'instruction publique: "Je viens d'être en relations intimes avec le pape; nous sommes ensemble dans les meilleurs termes; eh bien! si je prends le portefeuille de l'instruction, je ne pourrai prendre aucune mesure qu'on n'y voie le dessein de plaire au souverain pontife, qu'on n'y reconnaisse un conseil donné par lui." L'objection, sincère ou non, était spécieuse; on n'a pu la réfuter. M. Guizot donc est rivé à ses collègues actuels, il faudra qu'il les subisse et que ceux-ci le subissent également. Ils y feront sans doute, mais la position, pour chacun d'eux, sera, il faut l'avouer, assez gênante. Que serait-ce si la dextérité de M. Duchâtel n'avait assuré à ce cabinet une majorité telle, qu'avec l'abnégation seule des dévoués, le cabinet peut marcher sans craindre les trahisons, ou un examen sévère de sa conduite.

Espagne.

Nous avons raconté dans les dernières nouvelles la cérémonie qui avait eu lieu au Palais, le 10 octobre au soir; voici comment la correspondance du *Journal des Débats* raconte, sous la date du 11, la célébration du mariage à l'Eglise de Notre-Dame d'Atocha.

La cérémonie d'hier soir, malgré toutes ses pompes, avait encore, en quelque sorte, un caractère intime; tout se passait, pour ainsi dire, entre la royauté et la grandesse. Aujourd'hui la Reine a convié Madrid tout entier à la fête de son mariage et de celui de sa sœur. Dès le matin, toutes les rues par lesquelles devait passer le cortège royal pour se rendre à Notre-Dame d'Atocha se sont spontanément pavoisées. Voici comment cela se pratique en Espagne: On attache à chaque balcon des lambeaux d'étoffes qu'on laisse flotter aux vents. A Madrid, ce sont ordinairement des pièces de soie, quelquefois même de velours, souvent de riches tapisseries. Les grands y ajoutent leurs armoiries. Celles de M. le marquis Alcanices brillaient sur le velours à toutes les fenêtres de sa maison.

Le cortège a quitté le palais et s'est mis en marche à onze heures et demie. Il a suivi la rue d'Almudena, la rue Mayor, la Puerta del Sol, la rue d'Alcala et la principale allée du Prado, entre une double haie d'infanterie; et sur le Prado il a passé devant le front du régiment de la Reine, de celui de l'infant Roi et de celui de la Reine-mère. Ce cortège était ainsi composé:

Un détachement de cavalerie ouvrait la marche; venaient ensuite les différentes musiques des régiments de cavalerie, puis les massiers à cheval avec leurs robes [illegible] et leurs toques à plumes blanches. Suivaient deux voitures avec huit gentilshommes du palais, trois autres voitures avec douze majordomes de semaine, et quelques autres menant les grands d'Espagne, qui ont le droit de se couvrir devant la Reine, et avec eux les dames de S. M. Dans l'une de ces voitures étaient l'ambassadeur de France et l'ambassadrice; dans une autre Mmes les comtesses d'Holst et de Bridieux, avec M. le lieutenant-général Athalin et M. le colonel Thiéry. La voiture qui suivait était celle des majordomes de semaine et des gentilshommes d'entrée en service; suivait une voiture avec le premier écuyer de S. M. et le gentilhomme de la chambre aussi de service, une autre avec les grands officiers de S. M. la Reine-mère, une autre avec les dames *camareras* et la dame d'honneur de service, une autre avec les grands officiers du palais, avec un courrier à la portière de droite, un palefrenier à celle de gauche.

Deux cavaliers précédaient la voiture suivante, où était seul M. le duc d'Aumale, accompagné d'un écuyer et d'une escorte commandée par un officier. A une légère distance s'avançaient deux autres cavaliers annonçant la voiture de l'infant don François de Paule, ayant aussi un écuyer et une escorte sous le commandement d'un officier.

M. le duc et Mme la duchesse de Montpensier occupaient le fond de la voiture qui venait ensuite, précédée également de deux cavaliers et suivie d'un écuyer et d'un officier avec une escorte.

Suivait, annoncée par un courrier et quatre cavaliers, la voiture de la Reine-mère avec un écuyer et une escorte.

Entre cette voiture et celle de la Reine Isabelle, marchait une voiture vide.

Celle de S. M. et de son auguste époux venait enfin la dernière, précédée de quatre cavaliers, d'un piqueur, et séparée de son escorte par le capitaine-général et son état-major. Un détachement de cavalerie fermait la marche.

Chacune de ces voitures était d'une rare magnificence, attelée de chevaux superbes empanachés et splendidement caparaçonnés, menés à grandes guides par des cochers et des postillons revêtus d'éclatantes livrées. Celle de la Reine surtout attirait tous les regards. Les laquais et les écuyers marchaient à pied de chaque côté des voitures, et la Reine-mère et LL. AA. RR. en avaient deux, la Reine en avait douze.

Une foule immense se pressait autour du cortège avec toutes les marques d'une cordiale sympathie.—Il était deux heures quand il est arrivé devant Notre-Dame d'Atocha. Les hallebardiers de la Reine, en grand uniforme, étaient rangés en haie, ordre autour du parvis de l'église. Cet [illegible] des soldats de bonne mine, rappelle [illegible] françaises.

L'intérieur de l'église était déjà rempli. Notre-Dame d'Atocha avait été parée pour la cérémonie, mais sans plus de ornement, c'était [illegible]

[illegible]

n'y eût un moyen de ce nom, obtint pour récompense de veiller chaque nuit à la porte de la Reine. Chaque soir, depuis cette époque, le majordome de semaine se retire à une certaine heure et laisse à un ou deux Monteros la garde de S. M. Ils ont, à ce titre, leur place, place modeste mais respectée, dans les cérémonies où figure la royauté.

Dès que la présence de la reine a été annoncée, le patriarche des Indes est allé, la mitre en tête et la crosse à la main, et escorté d'un clergé nombreux, au milieu duquel on remarquait l'évêque de Coria, celui de la Havane, l'archevêque de Tolède, celui des Canaries, recevoir S. M. à la porte de l'église, et l'accompagner jusqu'à l'autel, où LL. MM. et LL. AA. RR. se sont rangées dans le même ordre que pour la cérémonie d'hier soir. La jeune reine portait une robe de dentelle blanche, travaillée d'or, et sur sa tête un diadème brillant, moins riche cependant que celui de son auguste mère. La jeune duchesse de Montpensier portait une robe pareille à celle de sa sœur. Leur tenue à l'une et à l'autre était pleine de grâce et de dignité. Un ancien usage veut que les robes que portaient hier soir à la cérémonie S. M. et S. A. R. appartiennent désormais à Notre-Dame d'Atocha.

Le patriarche a commencé la cérémonie des *velaciones* suivant le rite romain, laquelle n'est autre que notre messe de mariage; seulement, au lieu d'être étendu au-dessus des époux, le poële enveloppe la tête de l'épouse et vient se poser sur l'épaule de l'époux, où on les attache l'un à l'autre avec un ruban blanc et rose. L'office s'est terminé par un *Te Deum* solennel chanté en musique.

Après la cérémonie, la reine, les princes et les princesses ont été reconduits avec la même pompe jusqu'à la porte de l'église, et le cortège est rentré au palais dans le même ordre et par les mêmes rues. LL. MM. et LL. AA. RR. ont partout sur la route recueilli les mêmes marques de sympathie, de respect et de dévouement.

Un soleil magnifique est venu ajouter encore à l'éclat et grandiose de la solennité, et dorer de son vif éclat les murailles un peu grises de Notre-Dame d'Atocha.

—Des fêtes multipliées ont suivi la célébration solennelle du mariage. Les danses nationales y ont surtout joué un grand rôle. Le 12 octobre, un baise-main général a eu lieu au Palais; c'est une de ces vieille cérémonies monarchiques qui ne manquent pas d'une certaine poésie et qui emprunte, quand une Reine est sur le trône, un charme véritable aux traditions de l'ancienne chevalerie. Les excursions de plaisir n'ont pas manqué non plus; le duc et la duchesse de Montpensier sont allés à l'Escurial, ce vieux et sombre Palais de Philippe II. Les courses de taureau ne pouvaient faire faute en semblable occurrence, et elles ont été splendides à ce que disent les correspondances de Madrid. Le duc et la duchesse de Montpensier, à la suite de toutes ces réjouissances, ont quitté Madrid, le 22, et le 26 le couple royal passait la Bidassoa et mettait le pied sur le sol Français. Les deux époux seront sans doute arrivés à Paris dans les premiers jours d'octobre.

Les adieux ont été très touchans entre la reine et sa sœur Mme la duchesse de Montpensier. Maintenant les progressistes exagérés qui reprochaient au mari de l'infante de vouloir jouer en Espagne le rôle de préfet de son père le roi Louis-Philippe, lui font presque un crime d'emmener la duchesse en France. Elle oubliera l'*Espagne*, disent-ils, et ses enfans, qui peuvent un jour régner sur nous, seront Français.

—On se rappelle les infâmes calomnies répandues par le *Times* et les journaux de Londres sur la manière dont ils prétendaient que l'on avait arraché à la reine Isabelle et à sa sœur leur consentement à leur mariage. Ces articles ont eu un grand retentissement en Europe, où ils ont fait voir jusqu'où la passion et l'ambition des feuilles anglaises peuvent les entraîner. Aujourd'hui, nous citerons un nouveau paragraphe du *Times*, qui surpasse peut-être tout ce qu'il a écrit de perfidement insolent et calomniateur. Voici comment il s'exprime dans une prétendue correspondance de Madrid, du 11 octobre:

"Il a été répandu, depuis trois ou quatre jours, un bruit que je me suis abstenu de vous faire connaître plus tôt pour des raisons faciles à deviner. Il paraît qu'on a demandé à M. Orfila, célèbre médecin, qui est depuis une dizaine de jours à Madrid, de donner son opinion sur l'état actuel de la reine et sur le traitement recommandé par les médecins ordinaires de S. M. M. Orfila, qui est un membre distingué du corps médical de Paris, a recommandé un changement total dans le traitement de l'affection de S. M.

"Cet avis n'a pas reçu l'approbation des médecins de la reine, qui ont déclaré que si l'on adoptait le système de M. Orfila, ils ne répondaient pas du résultat. L'un d'eux, M. Gutierrez, a donné sa démission, refusant de sanctionner un mode de traitement qui, d'après lui, peut être suivi des conséquences les plus sérieuses. La présence de M. Orfila à Madrid, dans un moment d'excitation politique, ses relations avec le gouvernement français, ainsi que d'autres circonstances qu'il n'est pas nécessaire de mentionner, font naître mille histoires et suppositions que je m'abstiens de relater d'une manière plus particulière."

Nous nous abstiendrons, de notre côté, de faire aucun commentaire sur les aménités de langage du *Times* et de ses correspondants. S'il était vrai que ces correspondances s'élaborent avec l'assentiment et sous l'influence de M. Bulwer, il serait impossible que le cabinet anglais laissât cet homme plus long-temps à la tête d'une ambassade.

—La *Gazette de Madrid* du 12 publie deux décrets royaux: l'un confère le titre de Roi et de Majesté à son époux l'Infant Don François d'Assise, et l'autre accorde au fils de M. le comte de Bresson, ambassadeur de France, le titre de Duc de Santa Isabel, avec la grandesse d'Espagne de première classe. Le nouveau duc est âgé de six à huit mois.

Portugal.

En apprenant par le *Diario do Governo* la chute du ministère septembriste de M. de Palmella et la rentrée aux affaires du maréchal Saldanha, quelques chefs très connus du parti révolutionnaire ont quitté Lisbonne précipitamment pour aller en province donner le signal de l'insurrection. Le ministère, bien décidé, à ce qu'il paraît, à défendre énergiquement la position qu'il a enlevée avec tant de hardiesse, a répondu aux projets hautement avoués de ses adversaires par un décret qui supprime la garde nationale et suspend la constitution. De plus, il a commencé à destituer les fonctionnaires nommés par le précédent ministère. Le marquis de Fronteira, conservateur bien connu, a été nommé gouverneur civil de Lisbonne, en remplacement de M. Vasconcellos, non moins connu pour ses idées révolutionnaires.

—On lit dans une correspondance du *Chronicle* de Londres:

"L'ambassadeur britannique a quitté Lisbonne le 12 octobre. Le marquis de Saldanha et M. Rodrigo Fonseca de Magalhaes, ministre de l'intérieur, ont accompagné l'ambassadeur jusque sur le vaisseau de guerre *Cyclops* qui l'emmène en Angleterre. Le marquis de Saldanha est resté 10 à 12 minutes à bord du *Cyclops*. Un instant avant de quitter le rivage, il avait reçu d'Oporto de fâcheuses nouvelles au sujet du lieutenant de la reine dans les provinces du nord. "Le duc de Terceira, lui mandait-on, vient d'être arrêté; le nouveau ministère ne possède pas la confiance de la nation." Le marquis a reçu d'autres avis encore plus désagréables, bien que de source moins certaine. Le comte das Antas, qui avait été placé à la tête des troupes dans les provinces du nord, et à qui l'on avait offert un marquisat, dans l'espérance qu'il se rallierait au nouvel ordre de choses, se serait retiré à Braga avec les troupes sous son commandement, et aurait proclamé une régence au nom du jeune prince don Pedro."

Une autre correspondance ajoute:

—Il est certain qu'Oporto s'est soulevé le 12. Le duc de Terceira a été fait prisonnier par Sada Bandeira. Ce dernier personnage, le comte das Antas, le comte de Bomfim et d'autres personnages composent la junte révolutionnaire, à la tête de laquelle est le marquis de Loulé, parent de dona Maria. La junte a proclamé la déchéance de la reine, et elle s'est attribuée la régence provisoire. La garde nationale, qui n'était pas désarmée, a été considérablement accrue; elle devait être renforcée par une légion de réfugiés espagnols qui, en grand nombre, ont offert immédiatement leurs services à la junte. A Lisbonne régnait une grande agitation. Le gouvernement se préparait à la défense. Le roi, nommé généralissime de l'armée, est parti à la tête de la garnison de Lisbonne marchant contre Oporto. Il était accompagné par le comte de Saldanha, nouveau président du conseil des ministres. La capitale, où il restait quelques forces, a été déclarée en état de siège.

—Il est hors de doute que la révolution a fait des progrès à Coïmbre, Oporto et autres villes du Nord, et que les Algarves aussi se sont insurgés contre le parti réactionnaire. Le nouveau gouvernement, qui n'a ni moyens ni ressources, fait tous ses efforts pour résister au mouvement national; il a ordonné la formation de plusieurs bataillons pour remplacer les bataillons patriotes.

MADRID, 23 octobre.—Depuis le départ des princes français, les nouvelles de Portugal absorbent l'attention publique. Le gouvernement est sans nouvelles plus fraîches que celles de Lisbonne, du 17. Il paraît certain que le roi Ferdinand n'avait pas quitté la capitale pour marcher contre l'insurrection, dont les principaux foyers sont toujours Oporto et Coïmbre. Le bruit a couru, aujourd'hui, que le baron Das Antas aurait écrit à la reine pour expliquer sa conduite. La nouvelle de cette démarche, qui serait d'une grande importance, mérite confirmation. Les bruits les plus contradictoires circulent sur la situation du Portugal, assez grave, cependant, pour avoir motivé aujourd'hui la réunion du conseil des ministres. Il ne paraît pas que, jusqu'ici, le gouvernement portugais ait demandé au cabinet espagnol une intervention armée; mais on assure que, par mesure de précaution, commandée dans l'intérêt des deux pays, nos troupes ont reçu l'ordre de se rapprocher de la frontière du Portugal.

MADRID, 25 octobre.—Il résulte de l'ensemble des nouvelles du Portugal du 19, reçues par le gouvernement, que la reine a nommé le roi, son époux, général en chef des armées, son fils aîné Pedro Alcantara, colonel honoraire du régiment des grenadiers, [illegible] le prince Louis-Philippe duc d'Oporto, garde marine, et le maréchal de Saldanha, major-général. Le baron Das Antas a écrit à la reine protestant de son dévoûment au trône et entrant dans des explications qui [illegible] présumer le désir de transiger.

Quelques correspondances donnent à entendre que le baron Das Antas a déjà cherché à avoir des conférences avec le duc de Terceira, qui servirait peut-être de médiateur pour opérer le rapprochement entre le gouvernement et ceux de ses adversaires qui, comme le baron Das Antas, n'en veulent point à la reine.

—L'*Espagnol* publie le paragraphe suivant, extrait d'une lettre de Salamanque, en date du 20 courant:

"Hier soir, est arrivé un courrier de Portugal; il a apporté la nouvelle que Lisbonne aurait suivi le mouvement d'Oporto, et que la reine aurait été forcée de se renfermer dans le palais de Belem."

OPORTO, 19 *octobre*.—Malgré la lettre que le comte Das Antas a écrite à la reine, Oporto et les autres points insurgés sont résolus de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. L'enthousiasme est très-grand. Le gouvernement de la reine n'a point d'appui, et même les troupes de Lisbonne hésitent, malgré les brillantes promesses qu'elles ont reçues. Le général Vinhaes marche sur Oporto avec 1,200 hommes; on se moque beaucoup de cette armée; il y a dans Oporto 8,000 hommes. On craint seulement les intrigues du gouvernement espagnol. Que dona Maria se hâte de faire promptement des concessions ou de grandes disgrâces se préparent. (*Clamor Publico.*)

—Le bulletin de la *Vigie de Cadix*, en date du 18, au soir, annonce que l'escadre anglaise, au nombre de cinq vaisseaux, et trois bateaux à vapeur, a paru dans la matinée [illegible]. A huit heures, un bateau à vapeur [illegible], et il s'est dirigé vers le vaisseau vice-amiral, qu'il a remorqué dans la direction de l'ouest. Après deux heures, ils sont venus rallier l'escadre; le bateau à vapeur a pris ensuite la direction du port de Cadix, où il a jeté l'ancre. Ce bateau à vapeur s'appelle le *Terrible*. Deux des vaisseaux de cette escadre ont fait l'exercice du canon. Vers le soir, l'escadre était à l'ouest à moins de deux lieues, naviguant à petites voiles, et voguant vers le sud.

Suisse.

La révolution de Genève n'a été suivie d'aucune des violences qu'avaient annoncées les partisans des jésuites et des gouvernements absolus. Ils avaient dit que le triomphe des idées libérales dans cette ville amènerait des représailles, et le premier soin des membres du gouvernement provisoire a été de proclamer l'oubli des discordes de la veille; il a si bien réussi à rapprocher les citoyens, qu'il a pu confier la garde de postes importants à cette même milice [illegible] battue et vaincue quelques jours auparavant par les insurgés de Saint-Gervais. C'est un journal ministériel de Lyon, le *Rhône*, qui nous l'apprend, et qui, par la même occasion, se voit obligé de reconnaître la sagesse des insurgés. Bon gré mal gré, les journaux ministériels ou jésuites seront contraints de prendre leur parti de la modération du gouvernement de Genève, et jusqu'à ce que les jésuites s'établissent dans cette ville, nous espérons bien qu'ils n'y pourront pas signaler les réactions et les meurtres qui ont ensanglanté Lucerne lors des troubles occasionnés par l'appel des bons pères dans ce canton.

—On lit dans une lettre de Genève, en date du 13:

"Genève est aussi calme qu'il est possible après les évènements qui se sont passés; le principe d'autorité est détruit; le principe d'ordre ne l'est pas.

"Le gouvernement nouveau a donné la preuve d'un esprit conciliant et sensé, en convoquant, pour garder la ville et le gouvernement lui-même, les milices qui venaient de le combattre. Il n'y a qu'à Genève où l'on puisse voir du jour au lendemain de pareilles transformations sans péril..... le lendemain de l'émeute, l'Hôtel-de-ville gardé par les insurgés des faubourgs; le surlendemain, la caserne de l'émeute à Chantepoulet et la porte Cornavin elle-même gardées par les milices du haut de la ville, c'est-à-dire par les bataillons attaquans; et tout cela avec calme, sans aucune inconvenance personnelle; car personne n'a été insulté ni maltraité.

—Les élections qui se sont passées avec beaucoup d'ordre, ont tourné en faveur des radicaux. Ils ont 63 voix sur 93 dans la constituante. L'assemblée constituante de Genève a tenu sa première séance le 26. M. Fazy-Pasteur a été élu président par 56 voix sur 83 votans. Les vice-présidens sont MM. Antoine Carteret et Peillex; les secrétaires, MM. Rasin et Goy. L'examen du règlement a été renvoyé à une commission.

La grande préoccupation de la *Revue de Genève* du 28 semble être la crainte d'une scission qui s'opérerait parmi les hommes de la dernière révolution et constituerait un parti de radicaux modérés. Ce serait un hors d'œuvre, dit ce journal, car le parti radical tout entier est la modération même. Il existe dès maintenant une sorte de parti ultra-radical qui a exposé ses griefs et ses idées de réforme dans un écrit intitulé: le *Vœu du Peuple*. Ainsi, il y aurait déjà trois nuances d'opinion bien distinctes dans le parti qui arrive au pouvoir.

FAITS DIVERS.

—On lit dans l'*Heraldo*, du 22 octobre:

"Hier, M. Alexandre Dumas est parti pour Tolède, de Cadix, Séville et Grenade. De l'Andalousie il se rendra, dit-on, à Alger, et sera de retour à Paris vers la mi-décembre, pour l'ouverture du théâtre Montpensier. Le gouvernement espagnol a accordé à cet illustre poète la croix et la plaque de Charles III."

Une lettre particulière de Vienne annonce que la reconnaissance du gouvernement d'Isabelle II par les trois puissances du Nord, qui a été différée par le double mariage, ne tardera pas à avoir lieu, malgré les efforts de l'Angleterre pour retarder cette démarche importante des cabinets absolutistes.

—On lit dans le *Siècle*:

"La bibliothèque royale vient d'acheter de M. Lefebvre, marchand d'autographes, tous les papiers qui ont été trouvés chez Hudson Lowe. Il y a la correspondance officielle du gouvernement anglais avec le geôlier de Ste. Hélène, les lettres des agents anglais commandant les forces stationnées devant Ste. Hélène, les correspondances de tous les Français qui accompagnaient l'empereur, les correspondances des représentans des puissances alliées qui étaient à Ste. Hélène, les réclamations journalières des officiers de la maison de l'empereur, de MM. de Las Cases, Montholon, Gourgaud et autres; les rapports des médecins, bulletins de santé, etc., etc.; les rapports journaliers des espions qui entouraient Napoléon, qui avaient établi un télégraphe pour correspondre entre eux; les inventaires, procès-verbaux, d'autopsie, protestations d'O'Meara et des autres médecins; en tout douze cents pièces originales du plus haut prix et du plus grand intérêt. Le propriétaire de cette ancienne correspondance s'est adressé à tous les personnages riches et puissans des deux royaumes de France et d'Angleterre, il n'a pu trouver personne pour acquérir ces précieux documents; force lui a été de les laisser pour un modique prix avec la bibliothèque. Nous devons nous estimer heureux de pouvoir conserver chez nous cette preuve matérielle de l'esclavage [illegible] du plus grand capitaine des temps modernes."

POUDRE COTON.—Voici les détails nouveaux que nous trouvons dans les journaux français sur cette remarquable invention:

—Maintenant que l'on connaît les éléments de la découverte du professeur Schœnbein, il n'est pas un de nos savants, [illegible] pratique qui ne prétende avoir inventé la poudre... coton.

M. le colonel d'artillerie Piobert vient de publier que, mettant à profit les préceptions de notre savant chimiste, M. Pelouze, il avait converti un coton en [illegible], en exposant ce produit végétal à l'action de la vapeur d'acide nitrique. Enflammé à l'air libre, le coton-poudre de M. le colonel Piobert brûle sur le papier blanc, sans laisser trace de son passage, ce qui est le caractère distinctif de la bonne poudre à tirer. Néanmoins, M. le colonel Piobert ne croit pas que la poudre-coton (celle qu'il a inventée du moins) puisse jamais, pour les armes à feu, être substituée à la poudre ordinaire.

—Encore un inventeur du coton-poudre. M. [illegible], professeur de l'école industrielle d'Elberfeld, publie, dans la *Gazette de Cologne*, une [illegible] de deux habitans de cette ville qui certifient qu'il leur a décrit, il y a déjà deux mois, la manière de préparer le coton-poudre. Le mode indiqué par le professeur d'Elberfeld est exactement le même que celui que M. Otto, professeur à l'université de Brunswick, a décrit il y a quelques jours dans la *Gazette de Cologne*.

—Un anglais a répété avec quelques modifications les procédés de M. Otto.

"Monsieur, écrit-il à un journal, ayant lu dans vos colonnes, l'intéressante lettre du professeur Otto sur la préparation du coton-poudre, j'ai voulu, en employant sa méthode, préparer moi-même la substance explosive. J'ai laissé, suivant ses prescriptions, mon coton trempé une demi-minute dans l'acide nitrique très fort, puis je l'ai lavé et séché, mais les produits que j'ai obtenus ainsi étaient extrêmement mauvais, et je n'ai nullement réussi. Je suppose que cet échec doit être attribué à ce que mon acide n'était pas assez concentré.

"Alors j'ai pensé à faire un mélange d'acide nitrique ordinaire avec un tiers de son volume d'acide sulfurique (huile de vitriol). Mon coton, trempé dans cette préparation, est devenu plus blanc, plus opaque; il a perdu de son élasticité. Après quelques minutes, je l'ai retiré, lavé jusqu'à ce qu'il ne reste plus une trace d'acide, et séché. Eh bien! il m'a donné identiquement les mêmes résultats que ceux obtenus par le professeur Schœnbein, c'est à dire que, mis en contact avec un corps igné, il s'enflamme sans laisser de résidu et avec une telle rapidité que, posé sur de la poudre, il brûle sans en déterminer l'inflammation. [illegible] réellement que c'est là la vraie manière de préparer la poudre-coton.

"Ma poudre conserve l'aspect du coton et peut fort bien être cardée; elle est seulement un peu plus dure au toucher que le coton laine ordinaire. Mais mon procédé, pour le préparer, est beaucoup plus aisé et moins coûteux que celui du professeur Otto. L'acide nitrique, aussi fort que celui qu'il lui faut, est extrêmement cher et fort difficile à préparer, tandis que partout on trouvera à bon marché de l'acide nitrique ordinaire et de l'acide sulfurique. En dix minutes, au moyen de la formule que j'indique, on peut préparer son coton pour s'en servir aussitôt; rien n'est plus simple.—Signé: TH. TAYLOR."

COTON-POUDRE.—Le professeur Schœnbein, [illegible] mier, sinon le seul inventeur de la poudre-coton, [illegible] de s'assurer par un brevet, signé de M. John Taylor, ingénieur des mines en Angleterre, le privilège exclusif de la préparation, de la manipulation [illegible] procédé, et de la vente de sa composition explosive, dans le royaume-uni de la Grande-Bretagne et des colonies. Le brevet est daté du 8 octobre, et porte pour titre: "pour perfectionnements introduits dans la manufacture des compositions explosives."

Mais, bien que la préparation du professeur allemand ne soit pas exactement connue, son brevet est maintenant de peu de valeur à nos yeux, et la composition du coton-poudre, depuis la lettre du professeur Otto, n'est plus un secret pour personne. Bien plus, le coton maintenant n'est pas même nécessaire pour préparer la substance explosive destinée à remplacer la poudre; et dans la dernière séance de l'académie des sciences, M. Pelouze, le savant chimiste qui s'occupe avec persévérance de la composition des matières détonnantes, a révélé que la plupart des produits végétaux étaient doués des mêmes propriétés que le coton à cet égard.

"Voici, a dit M. Pelouze, un docteur allemand qui, trouvant le coton trop cher, a essayé de lui substituer une substance moins dispendieuse. Il s'est assuré, par des expériences nombreuses, que des copeaux ou de la sciure de bois préparés de la même manière que le coton-poudre, acquéraient les mêmes qualités explosives, et pouvaient en conséquence remplacer avantageusement la poudre ordinaire, dans les armes à feu, comme dans les trous de mine. Cette préparation, ainsi qu'il résulte des recherches les plus récentes, consiste, d'une manière générale, à plonger la matière qu'on veut rendre fulminante dans de l'acide nitrique concentré ou dans un mélange d'acide nitrique ou d'acide sulfurique. M. le professeur Otto a adressé à l'académie plusieurs recettes pour préparer ces substances explosives."

M. Pelouze a en outre donné quelques détails intéressans sur des expériences qu'il a faites lui-même avec un papier fulminant de son invention. Il a plongé dans de l'acide nitrique une feuille de papier [illegible]; ce papier étant [illegible], puis lavé et séché, il en a introduit une douzaine dans un pistolet chargé à balle. Il a tiré, à une distance de 25 mètres, contre une planche qui a été traversée, et la balle est allée s'aplatir contre un mur. Un pistolet a été chargé ensuite avec 80 millimètres seulement du redoutable papier, et la balle a traversé une fontaine de grès, [illegible] elle a fait un trou sans la briser.

M. Pelouze s'est préoccupé avec raison de la gravité des résultats que pouvaient avoir les applications de ces expériences. En effet, bien que MM. [illegible] et Piobert, [illegible] des essais pour le [illegible] du coton-poudre sur les [illegible] jour, aient déclaré que ces substances [illegible] des expériences de société, pour une [illegible] n'avaient point la [illegible]

[illegible] avec le flacon d'acide nitrique concentré, ou plus facilement encore avec un mélange en quantité égale d'acide nitrique ordinaire et d'acide sulfurique, pourra, en un instant, chez soi, presque en s'amusant, fabriquer de la poudre à l'aide d'une poignée de chanvre, de coton et de papier.

On lit dans le *Corsaire-Satan* du 28 octobre:

LUIGI VAMPA ET M. ALEXANDRE DUMAS.

Un de nos amis, actuellement à Madrid, nous fait part de la nouvelle suivante:

Il y a quelques jours, M. Alexandre Dumas, préoccupé d'une nouvelle idée de roman, était sorti sans escorte, et il s'était aventuré dans la campagne au tomber de la nuit. Il était arrivé, sans y songer, au milieu d'un bois très-sombre, et à travers des éclaircies de taillis, le célèbre romancier avait vu paraître des figures d'aspect peu rassurant.

—Ah! bah! se dit M. Dumas, il n'y a plus de voleurs en Espagne. Mais au même moment il sentit quelque chose de froid sur sa nuque; c'était le canon d'une carabine. M. Dumas, un peu intimidé, se retourna et se trouva en face de plusieurs hommes armés jusqu'aux dents. L'un d'eux s'avança près du poète, et lui dit en le saluant très-bas:

—Pardon, señor; vous plairait-il de nous suivre?

—Qui êtes-vous? dit M. Dumas.

—J'ai nom Luigi Vampa,—et grâce aux indiscrétions que vous avez commises sur mon compte dans votre célèbre roman de *Monte-Christo*, j'ai été forcé de quitter l'Italie pour venir continuer ici mon commerce avec tous ces braves gens.

—Très-bien, dit M. Dumas, et que voulez-vous de moi?

—Oh! rien que vous ne puissiez faire—il faut nous suivre d'abord.

—Allons, dit M. Dumas. Et on partit.

Au bout de dix minutes, la troupe et son captif arrivèrent dans un endroit fort désert et on pénétra dans une caverne dont l'entrée était aussi soigneusement cachée que celle de la caverne de Gil-Blas.

M. Dumas fut introduit dans une espèce de cabinet creusé à vif dans le roc, et on le laissa parfaitement seul en cet endroit. Cependant l'heure du dîner était passée depuis long-temps, et l'écrivain avait une faim atroce.

Il appela.—A son appel arriva le singe Vampa.

—Que désire votre excellence?

—A dîner....

—Votre excellence veut-elle consulter la carte. Et les prix..... les prix surtout.

—Ah! ah! dit M. Dumas en se rappelant certain chapitre de son roman de *Monte-Christo*, où le brigand du Colysée rançonne si impitoyablement le banquier Danglars. Gros scélérat-là me volera de tous les côtés mes situations et tout à l'heure sans doute mon argent. Et en développant la carte voici ce qu'il lut:

Pain, dix pages; potages, id.; poulet, une feuille d'impression; poulet aux truffes, deux feuilles; filet sauté, une feuille 1/2; vin ordinaire, deux feuilles; de Bordeaux, trois feuilles; de Champagne, trois feuilles 1/2; dessert, vingt pages; pour boire des garçons, dix pages.

—Allons, dit M. Dumas, c'est un dîner d'un volume. Ça, qu'on me serve vite?

—Nous devons prévenir votre excellence que nous ne faisons point crédit; et que nos mets étant de la plus grande fraîcheur, nous désirons être payés par des travaux complètement inédits: Votre excellence ne pourrait nous tromper.

—C'est bien, dit M. Dumas; quelle heure est-il?

—Huit heures.

—Que mon souper soit prêt à dix heures et demie.

Et à onze heures M. Dumas se mettait à table et commençait un superbe dîner avec champagne et truffes, fraises, [illegible]

Comme il achevait son dîner, M. Dumas vit entrer Luigi Vampa qui lui apportait des cigares.

—Ah ça, qu'allez-vous faire de mon roman!

—Monsieur, dit le brigand, je le ferai traduire en espagnol et publier dans mon journal le *Heraldo*.—Excusez la ruse que j'ai employée, mais c'était le seul moyen de réussir.—Je compte dix mille abonnés, et voici 40,000 réaux dont je vais vous demander quittance, dit Vampa, en tirant de sa poche dix billets de la banque de France.

Et voilà comment le *Heraldo* annonce les Rois de Lauxe, de señor Alexandre Dumas.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI soir, 27 novembre 1846.

COTON.—Arrivé depuis le 24 courant, de Louisiane et Mississipi 11,271 balles; Tennessee 2,347; Arkansas 262; Mobile 29: ensemble 15,010 balles. Expédié dans le même laps de temps, pour Liverpool 1,690 balles; Brême 107; New-York 609; Boston 1,830; Norfolk 98; ensemble 3,686 balles, ce qui augmente le stock de 11,292 balles et laisse en mains, y compris tout ce qui se trouvait à bord de navires non expédiés aujourd'hui, un stock de 118,145 balles.

ETAT DU COTON

1846	Septembre 1er. stock en mains....		6,540
	Arrivé les trois derniers jours....	15,018	
	Arrivé antérieurement....	157,167	
			172,185
			178,725
	Expédié les trois derniers jours....	3,626	
	Expédié antérieurement....	56,954	
			60,580
			118,145

Les nouvelles apportées par le Great Western et qui nous sont parvenues samedi dernier, n'ont [illegible] peu d'effet sur notre marché; les ventes qui sont élevées à 1,200 balles seulement, à des prix assez faciles. Hier était jour de fête, il ne s'est rien fait. Aujourd'hui la malle a transmis les correspondances particulières venues par le Great Western et l'Acadia; 2,000 balles seulement ont changé de mains, sans apporter le moindre changement dans les prix que nous avions cotés précédemment; par conséquent nous répétons nos cotes.

Les ventes des trois jours s'élèvent à 3,200 balles, que nous notons comme suit: 100 balles @ 9⅝; 94 @ 9⅜; 420 @ 9⅞; 100 @ 9½; 50 @ 9; 200 @ 9⅛; 100 @ 9; 400 @ 9¼; 1,300 @ —; et 30 @ 9¾ cents par livre.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi.

Inferior....	00	@	—
Ordinary....	8¾	@	8⅞
Middling....	9	@	9¼
Good Middling....	9⅜	@	9⅝
Middling Fair....	9¾	@	10
Fair....	10¼	@	10½
Fully Fair....	00	@	00
Good Fair....	11	@	11½
Good and Fine....	12	@	00

Tennessee et North Alabama.
Average lot.

Good....	00	@	00
Common....	00	@	00
Extreme prices....	00	@	00

TABAC.—Depuis notre dernière revue, aucune vente n'est venue à notre connaissance, et le stock est si limité, qu'il ne peut y avoir d'opération importante; aucun changement dans les prix. Nous cotons: Inférieur 1½ @ 2 c., ordinaire, 2¼ @ 2¾, fair, 3¼ @ 3¾, beau 4¼ @ 4¾; de choix, 5 @ 6, capes de cigares, 2 @ 10 cents la livre.

Arrivé depuis le 24 courant, 90 boucauts: expédié dans le même laps de temps pour Brême 230 boucauts; New-York 10; ensemble 240 boucauts. Stock en magasins de dépôt et à bord de navires non encore expédiés 3,068 boucauts.

ETAT DU TABAC.

1846	Septembre 1—Stock en mains....		17,066
	Arrivé les trois derniers jours....	90	
	Arrivé antérieurement....	2,333	
			2,423
			19,489
	Expédié les trois derniers jours....	240	
	Expédié antérieurement....	15,311	
			15,551
			3,918

SUCRE.—Il y a eu bonne demande depuis notre dernier rapport, et environ 1,000 boucauts ont été vendus aux cours précédents; soit 6 @ 6½ cents par livres. La plupart de ces achats ont été pour le Nord. Nous n'avons [illegible] habitation.

[illegible]—Il ne s'est point fait de [illegible] rapport; presque tout le stock [illegible] la réduction des droits pour le [illegible] prochain.

[illegible]—Le marché est actif; environ 1,100 barils [illegible], principalement pour le Nord. Nous cotons: 00 @ 30¼ cents par gallon. Pas de vente sur habitation depuis notre dernier rapport.

WHISKEY.—La demande a été très modérée, sans aucun changement dans les prix, soit de 20 @ 20¼ cents par gallon.

FARINE.—Mercredi les ventes se sont élevées à 6,000 barils, généralement à $5, ce qui établit une baisse de 25 cents par baril. Les nouvelles de l'Acadia ont jeté un peu plus de défaveur sur cet article, de sorte qu'il ne s'est rien fait aujourd'hui. Les détenteurs demandent $5 et les acheteurs n'offrent que $4 75.

PRODUITS DE L'OUEST.—Il n'y a pas eu de changement marqué sur le marché aux provisions depuis notre dernier rapport; les nouvelles venues par le Great Western et l'Acadia, n'ont eu aucun effet sensible. Porc, les prix ont légèrement fléchi. Les ventes de ces trois derniers jours s'élèvent à environ 300 barils de toutes descriptions, aux prix suivants, qui sont les cours actuels: Prime $8 10 @ $8 25, Mess $9, M. O. $8 25 @ $8 50. Bœuf. Il y a eu bonne demande et les ventes s'élèvent à 100 barils à une légère baisse pour le Prime. Le Mess en baril et demi baril n'a subi aucun changement. E. Bœuf se vend à $6 50 par baril. Bacon, les prix ont un peu baissé; les ventes pendant ces trois derniers jours s'élèvent à environ 120 barriques et barils aux taux suivants: plats-côtés 5 @ 5¾ cents, épaules 3 @ 3¼ cents, Jambons 6¾ @ [illegible] cents, couverts et [illegible] 6 @ 8 cents par livre. Graisse. Cet article a été l'objet d'une très bonne demande, 3,000 barillets et 400 barils ont changé de mains aux prix de 6¾ @ 7 cents par livre. L'article de choix, en baril, est rare. Beurre et Fromage. Le marché est très tranquille par suite des forts arrivages, et l'absence presque totale de demande pour l'expédition. Beurre 11 @ 12¼ cents, Fromage 7 @ 8 cents par livre. Le Beurre de Goshen se vend de 20 @ 25 cents par livre.

GRAINS.—[illegible]

FRETS.—Les cours sont un peu plus fermes depuis notre dernier rapport. On a payé pour Liverpool, [illegible] d. pour le coton, [illegible] pour la farine et [illegible] pour les grains.

FRETS.

Coton....	Pour Liverpool....	½ d.	la livre
do	Pour Havre....	1c	la livre
do	Pour New-York....	[illegible]	la livre
do	Pour Boston....	[illegible]	la livre
Tabac....	[illegible]	[illegible]	

[illegible]

CHANGE.—La demande sur l'étranger a été modérée, sans aucun changement dans les cours. Sterling 5¾ @ 6 pour cent de prime; France, 5f. 45 @ 5f. 50. New York à 60 jours 1½ @ 2 pour cent d'escompte, à vue ½ pour cent d'escompte.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Marché au Coton du Havre.

HAVRE, 29 octobre—Les ventes en cotons faites hier se sont élevées à 800 balles, elles vont ce matin à 1,127 balles, on paie les mêmes prix que précédemment, quoique le marché soit moins animé.

—30 octobre—Le marché pour les cotons s'est maintenu hier en bonne position avec 1,294 balles de ventes pendant la journée.

Ce matin, la demande est animée, il s'est traité 2,335 balles, en majeure partie par spéculation et pour des ordres attendus pour la Suisse. Les prix sont extrêmement fermes et en hausse de un centime.

Le stock existe aujourd'hui sur place, ne présente plus en somme que 26,500 balles, dont seulement 13,819 New-Orleans, 4,951 Mobile et 5,612 balles Georgie. Ces faibles quantités avec le peu de renforts attendus, rendent les détenteurs de plus en plus fermes.

—31 octobre—Les affaires en cotons se sont maintenues hier très animées pendant toute la journée, et il s'est traité 3,000 balles.

Ce matin, nous avons reçu les avis des Etats-Unis du 15 octobre, par l'*Hibernia*. Les nouvelles sont moins stimulantes que les précédentes. Le temps était très beau dans le Sud et les récoltes commençaient à augmenter. Les prix à New-York étaient aussi plus faibles de ¼ cent. On ne nous annonce par ces avis que deux nouveaux navires, ce qui nous laissera encore longtemps avec très peu de cotons.

Notre marché aujourd'hui est calme et l'on ne fait que fort peu d'affaires.

Les farines d'Amérique sont demandées, 1,000 à 1,300 barils à livrer, viennent d'être vendus de fr. 38 75 à 39 le baril en entrepôt. Il en est attendu 10 à 12,000 barils de New-York.

Situation des cotons sur la place du Havre, au 31 octobre des années ci-après:

		1846	1845
Stock au premier janvier....	B.	50,000	[illegible]
Arrivages 10 premiers mois..		295,579	[illegible]
		345,579	344,707
Débouchés 10 premiers mois..		320,579	296,907
Stock 31 octobre....	B.	25,000	47,800

Cours, 31 octobre	1846 T. Ord.	1846 Ord.	1846 B. Ord.	1845 T. Ord.	1845 Ord.	1845 B. Ord.
New-Orleans,	F. 85	90	94	F. 65	73	79
Mobile,	84	89	92	65	72	78
Georgie,	83	87	90	64	70	74

Marché au Coton de Liverpool

LIVERPOOL, 31 octobre.—Le marché est calme, les ventes de ce jour s'élèvent de 3,000 à 4,000 balles, pour la consommation.

—2 novembre—Le marché n'a point d'activité, les prix ont fléchi, en plusieurs occasions, de ⅛ d. Les ventes ont été de 4,000 balles, dont 700 Américain et 300 Surat. En voici le détail: 3,300 balles Américain de 4 @ 6½ d.; 400 Surat de 3 @ 4¾ d.; 250 Egyptien de 7 @ 7¾ d., 50 Sea-Island de 12 @ 17 d.

—3 novembre—Le marché a pris plus de fermeté, sans être très animé. Les prix n'ont pas varié. On porte à 3,000 balles le chiffre des ventes de la journée, dont 2,600 Américain, de 4 @ 6¼, et 250 Surat, 3⅞ @ 4⅞.

ERRATA.—Dans le rapport de la dernière séance du Conseil de la Première Municipalité:

Dans la lettre du Maire, lisez: "de procéder tant à l'adjudication de la ferme des halles situées sur la Levée qu'à l'adjudication de la ferme de la halle du faubourg Tremé."

Dans la résolution sur les cabarets, &c., lisez: "Et il ne sera plus loisible au Maire, en ce qui concerne les dits établissements, de faire aucune *exception ou d'accorder aucune permission spéciale*, &c."

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire Java, Perry, Charleston .... Bailey & Baxter
Sartelle, Sears, New York .... J E Woodruff
Rubicon, Thompson, Havre .... Jenkins & Tigler
Birmingham, Robinson, Boston .... Whitney & co
Barque Wm. Ivy, Hoffman, Brasos St. Yago .... Capt
Constitution, Rothfos, Brême .... Wacnaken & Kerchoff
Mopang, Huffington, Tampico .... G W Hynson
Goel. Henry Plantaganet, Parta, Brasos St. Yago
Mills, Thompson, Tampico .... F M'Cord
Francis A Seward, Bly, Brasos St. Yago .... Capt
Line, Mack, Pensacola .... T C Twichell
Martha, Cozzens, Pensacola .... J Hurley & co
Oregon, Leach, Tampico .... J Andrews

ARRIVÉS.

Navire Galena, Dennis, de New York.
Vapeur McKim, de Brasos St. Yago.
Brick Will, Decker, de Brasos St. Yago.
Goel. St. Paul, Talbot, de Matagorda.
Goel. North Carolina, Miller, de Brasos St. Yago.
Goel. Augusta, de la Côte.
Goel. Lightfoot, Sleeper, de Galveston.
Goel. Mexico, Painter, de la Côte.
Goel. Gen. De Kalb, de la Côte.
Steamers Little Missouri, Wright, de St Louis.
Judge McLean, Hobble, de Plaquemine.
Sultan, Miller, de la Fourche.
Rainbow, Pellers, de Bayou Sara.
Cuxton, Baird, du Bayou Sara.
Oregon, Heirn, de Mobile.
South American, Norton, de St. Louis.
New Era, Hicks, de Cincinnati.
Music, Martin, de la Pointe à la Hache.
Stella, Brick, Cable, d'Ouachita.
J J Crittenden, Isonell, de St Louis.
Julia, Converse, de St. Louis.
[illegible], Welch, d'Alexandrie.
[illegible], Williams, de Cincinnati.
Louisiane, Lott, de Randolph.
Belle Creole, Scott, de Williamsport.
Ambassador, Crump, de Vicksburg.
Reliance, Moore, de Yazoo City.
Natchez, Leathers de St. Joseph.
Eclipse, [illegible], de Memphis.
Fort Wayne, Scott, de Cincinnati.
J M White, [illegible], de Vicksburg.
[illegible], [illegible], d'Alexandrie.

DÉPART DES NAVIRES A VAPEUR DE LIVERPOOL ET D'AMÉRIQUE.

	DE LIVERPOOL	D'AMÉRIQUE
Acadia	nov. 19	déc. 16
Caledonia	déc. 4	jan. 1

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 27 novembre 1846.
Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $5 50 par baril, les boulangers donneront, conformément au tarif, 36 onces de pain pour 10 cents, pendant la semaine prochaine, à partir de lundi, 30 novembre 1846.
Les pains de seconde qualité ou de trois pour 10 cents devront peser vingt cinq pour cent en sus, c'est-à-dire 45 onces.
28 nov — A. D. CROSSMAN, Maire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU RAIL ROAD PONTCHARTRAIN
Nouvelle-Orléans, le 27 novembre 1846.
CONFORMÉMENT à la 2me section de la charte de cette Compagnie, une assemblée générale des actionnaires est convoquée pour le lundi 7 décembre 1846 à 10 heures P. M., à son bureau rue Victoire, entre Champs Elysées et Marigny, 3me municipalité.
28 nov—10 — CH. GUENNON, Secrétaire.

Ouvrières Modistes demandées.
ON a besoin de suite de quelques ouvrières modistes. S'adresser à Mme Mince, encoignure Chartres et Bienville. 28 nov

CHIRURGIEN DENTISTE,
RUE DU CANAL, No. 69,
Ancien local de la Banque de Carrollton.
Le docteur J. T. BEAUREGARD a l'honneur de prévenir les habitans de la Nouvelle-Orléans, qu'il a fixé sa résidence dans cette ville; pour s'y livrer tout entier à l'exercice de sa profession.
Le docteur BEAUREGARD donne des consultations, et traite les maladies de la bouche. Son cabinet est ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir.
28 nov—1 an

AVIS.
MR. DEREPA, SERRURIER—FORGERON, faisant la mécanique, a l'honneur de prévenir ses amis et le public, qu'étant de retour de France, il reprendra ses travaux à la même demeure, rue Conti, No. 91.
Il prévient les personnes comme par le passé, mais avec de nouveaux procédés qu'il a rapportés, ainsi que de nouvelles mécaniques simplifiées pour les tentes et qui [illegible] l'attention des négociants.
Il continuera également toutes les branches de sa partie telles que la fabrication des balcons, rampes d'escalier, coffre-forts, serrures, entourage de tombe et tout ce qui concerne ce genre d'affaires. 28 nov—[illegible]

VINGT-HUIT demi balles bouchons espagnols, [illegible], de première qualité, en débarquement du [illegible], et à vendre par WYLIE & EGANA,
28 nov — 28 Bienville.

MM. JAS. PHILAN & Co. consignataires par le navire VISTULA, capitaine G. [illegible], venant de New-York, sont priés de passer au bureau des soussignés.
28 nov — WYLIE & EGANA, 28 Bienville.

PENSION DEMANDÉE.
UN ou deux messieurs désireraient des chambres garnies, et en même temps, pension dans une famille française, pendant les mois d'hiver moyennant une libérale rétribution. S'adresser par lettre mentionnant la location des dites chambres, le prix, &c. à la boîte H. No. 23, Poste. 28 nov—2

A VENDRE par le soussigné, en débarquement des navires [illegible] et John Dunlap, venant de Bordeaux et actuellement en déchargement
[illegible]
28 nov — N. DUBOUTT, 13, Toulouse.

MEUBLES EN VENTE PRIVÉE.
DURANT le courant de la semaine prochaine, il sera offert en vente privée dans la maison rue des Remparts [illegible] Bienville No 67,
Un bel assortiment de MEUBLES en acajou pour [illegible], des lampes, des ornemens, [illegible], le tout aussi bon que le neuf. Des pendules [illegible], microscope, &c., &c.
Les dames sont particulièrement invitées à venir voir ces objets, entre 11 heures et une heure.
On vendra en lots à la convenance des acheteurs.
28 nov—1

EN magasin et à vendre par le soussigné, provenant des derniers arrivages:—150 barriques vin rouge, [illegible] barils vin blanc Haut Sauterne, qualité supérieure; [illegible] vin rouge, diverses qualités; [illegible] caisses [illegible] Margaux, Latour, Haut Brion, [illegible] [illegible] Bourbon et Monongahela.
28 nov — CH. DUFOUR, 11, Conti.

EN débarquement du navire John Dunlap, et à vendre par le soussigné:
20 barriques vin rouge, St Emilion 1842;
4 [illegible] vin blanc, Haut Sauterne, 1842;
30 barils vin blanc, Haut Sauterne, 1842;
[illegible]
28 nov — CH. DUFOUR, 11, Conti.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.
LA société qui existait sous la raison de RICKER & PEARSON, est dissoute [illegible]
SAM. RICKER, Jr.
GEO. H. PEARSON.
28 nov—6

[illegible]

MINIATURES AU DAGUERREOTYPE
M. PEYROUX [illegible] des portraits au daguerréotype et les place dans de jolis cadres, pour la somme de DEUX PIASTRES seulement, à son domicile rue du Canal No. 54.
16 nov—15

PEINTURE DE PORTRAITS.
AD. RINCK prévient ses amis et le public que son atelier est ouvert comme par le passé, rue Bourbon, No. 20, entre Douane et Canal, où pourront s'adresser également les personnes et les institutions qui désireraient prendre des leçons de peinture ou de dessin.
29 oct—1m

MADAME DUBALEN,
RUE ROYALE, No. 136,
Près l'encoignure de la rue Toulouse,
PRÉVIENT les Dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle a reçu un assortiment de visites en cachemire, [illegible] et de manteaux, en satin noir et autres couleurs. Elle demande deux ouvrières sachant travailler dans les modes.
25 nov

DROGUES ET MÉDICAMENS en débarquement du navire Genesee de New-York:
2000 livres potasse blanche.
2000 do potasse rouge de Russie.
500 liv. camphre raffiné; 600 livres curcuma.
200 livres carbonate d'ammoniaque.
200 livres jus de réglisse.
Fleurs de sureau, sauge, mélisse,
Capillaire, Belladone, stramonium,
Extrait de ciguë, do de valériane.
Do. de Belladone, base de genièvre.
A vendre par F. [illegible],
25 n — enc Condé et St Philippe.

HOTEL D'ORLEANS.
Rue de Chartres, 131, entre St Louis et Toulouse.
AUG. GEORGES a l'honneur de prévenir Messieurs les habitants et le public en général, qu'il tient toujours cet Etablissement, qui vient d'être entièrement remis à neuf, et que l'on trouvera, comme par le passé, confort et propreté, aux prix les plus modérés.
On pourra se procurer des appartements, pension complète depuis $1, $1 25, et $1 50 par jour, et au mois depuis $25 jusqu'à $35. Il prend des pensionnaires pour le déjeuner et le dîner, ou le dîner seulement, et fait servir en ville. 5 nov—3m

MADAME CHILDS, encouragée par ses premiers succès dans l'enseignement, se propose d'enseigner l'Anglais, et s'adresse plus particulièrement aux personnes de l'ancienne population et aux étrangers qui ne possèdent pas une langue devenue indispensable dans les affaires et dans la société. Nos hommes de lettres, et en général les personnes adonnées à l'instruction, s'accordent à reconnaître le talent avec lequel Mme Childs a produit soit dans les écoles publiques soit dans les institutions particulières de cette ville, et proclament toutes les [illegible] désirables.
Mme Childs donnera individuellement ses leçons chez elle, ou au domicile de ses élèves.
S'adresser rue Royale No. 165, entre Conti et St. Louis.
RECOMMANDATIONS
Wm. Freret, Pierre Soulé,
D. Mercier, Armand Pitot,
L. Byrne, F. Buisson.
10 nov—3m

AVIS.—Le soussigné vient de recevoir par le navire Empereur, du Havre, quelques exemplaires seulement du grand ouvrage de M. F. V. Raspail, renfermant toutes ses œuvres. Histoire naturelle de la santé et de la maladie, nouvelle édition considérablement augmentée, 3 volumes grands in 8o. avec planches, &c.
Manuel annuaire de la santé, 1 volume in 18o. édition de Paris. Ne pas confondre avec les contrefaçons qui sont d'un format beaucoup plus grand, Hygiène Raspail, Cigarettes de camphre à capsule, (nouveau système), [illegible] de dents camphrées, suivant l'hygiène Raspail.
VOR. HEBERT,
Libraire et marchand de papiers peints, 149, rue de Chartres. 26 nov.

Nouveautés Littéraires.
LIBRAIRIE DE VICTOR HEBERT,
149, rue de Chartres.
REÇU à cette librairie par les navires Empereur et Va[illegible], du Havre, un assortiment d'ouvrages nouveaux, [illegible] Fleming & Tibbins, dictionnaire royal anglais et français 2 volumes grand in 4o.; Bescherelle, dictionnaire national, 2 vol. in 4o.; Roujoux & Mainguet, Histoire d'Angleterre, [illegible]; Raspail F V, Manuel de la Santé, 1 vol. [illegible]; Thierry, Conquête d'Angleterre, [illegible] Grammaire Nationale, [illegible] Bescherelle, application de la géographie à l'histoire, [illegible] dictionnaire d'histoire et de géographie, [illegible] écrivains des deux sexes, [illegible] Rome, ouvrage faisant suite aux Mystères de Paris, [illegible] Lefebvre et Charpentier, collection des meilleurs auteurs [illegible] du Panthéon, grand assortiment de livres de prières, ouvrages de piété, livres pour enfans, ouvrages classiques, livres pour écoles en anglais et en français.
26 nov

L'ECHO DES FEUILLETONS.—MM. les Souscripteurs à ce beau journal, Edition illustrée, sont prévenus que le 12me et dernier numéro de l'année (6me) [illegible] Chevalier de Maison-Rouge, vient d'être reçu par le navire Empereur, du Havre.
L'Agent profite de cette occasion pour annoncer à ses abonnés ainsi qu'au public en général, qu'il reçoit [illegible] 7me année, (mois d'octobre), le prix de l'abonnement reste fixé à DEUX PIASTRES et DEMI par an, au lieu de Trois.
On souscrit chez Vor. HEBERT, Libraire, 149, Chartres.
26 nov

Demandes de Fournitures pour l'Armée.
JE recevrai des soumissions cachetées, sous l'adresse de "Proposals for Army supplies," jusqu'à lundi 30 du courant à 2 heures de l'après midi, pour les fournitures ci-après décrites:
150 tentes de camp, avec les cordes, les poteaux et les piquets chaque.
[illegible] piquets ordinaires pour les tentes,
300 jeux de poteaux ordinaires de tentes,
150 haches,
150 hachettes, des meilleures, de Collins ou de Hunt,
270 manches de haches, des meilleures,
[illegible]
1250 [illegible]
On recevra des propositions pour chacun de ces articles séparément, comme aussi [illegible] pour les tentes avec leurs [illegible] poteaux et piquets, et pour les piquets ordinaires [illegible]
Les prix devront être spécifiés comme suit [illegible]
On peut voir un échantillon de chacun de ces articles, à mon bureau No 140, rue de la Commune.
Je me réserve le droit de rejeter toutes les soumissions si les prix proposés me paraissent trop élevés.
THOS. F. HUNT, Lieut.-Col. et Député Quartier-Maître-Général.
28 nov—3

LOTERIE
D'un Piano à queue, [illegible], et de deux pianos carrés de [illegible] octaves.
LA liste de souscription sera close samedi prochain, 28 courant, à six heures du soir, et Messieurs les souscripteurs sont invités à se réunir à cette heure pour le tirage au magasin de musique rue St-Charles, No. 28, en face du Verandah.
A vendre au même magasin un piano Pleyel et un piano carré, en acajou, de 6½ octaves, récemment importés de France à $250 chacun. 26 nov.

DEPOT D'HABILLEMENS,
EN GROS ET EN DETAIL,
No. 52, Vieille Levée.
LE soussigné informe respectueusement le public qu'il reçoit du Nord un vaste et joli assortiment d'HABILLEMENS, qu'il offre à vendre, pour du comptant aux prix les plus modérés. Comme il est en rapport direct avec les maisons de New York qui font confectionner en grand des habillemens, il peut dire avec confiance que son assortiment d'habillemens, bien que ne le cédant en rien sous le rapport des étoffes et de la confection, est à tous coûts de quelques cents peut être à plus [illegible] le cours ordinaire.
Les acheteurs sont priés de venir examiner ces articles et [illegible]. N'oubliez pas que c'est au No. 52, rue de la Vieille Levée. M. BARNETT.
26 nov—[illegible]

[illegible] EGARE.—Un enfant de trois ans, ayant les yeux noirs, cheveux blonds, vêtu d'un pantalon de [illegible] et un tablier à raies bleues, sans souliers et sans chapeau, s'est égaré de chez ses parents No. 96 rue [illegible]. Celui qui pourra donner des informations [illegible] ses parents, obtiendra une grande récompense. 28 nov—2

A VENDRE.
Une famille de beaux nègres, se composant des sujets suivants:
[illegible], âgé de trente-huit ans, bon sujet, a conduit un dray pendant les six dernières années et produit $20 par mois à son maître.
KESIA, sa femme, âgée de trente-quatre ans, bonne domestique, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, et ses enfans
WILLIAM, âgé de onze ans.
ALFRED, âgé de huit ans.
HENRY, âgé de cinq ans.
DENIZE, âgée de deux ans.
JACKSON, âgé de cinq mois.
Les esclaves ci-dessus seront vendus garantis des vices et maladies prévues par la loi, et si d'ici au 15 décembre prochain, ils ne sont point achetés, ils seront offerts en vente publique le dit jour à la Bourse St-Louis, entre les rues [illegible] et Royale, par J. B. [illegible], Ecr.
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur. Pour plus amples détails, s'adresser à THOMAS C PAYAN, No. 10, rue du Canal.
28 nov—[illegible]

FOIN, MAIS, AVOINE, &c.
Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a transporté son magasin au No [illegible] Vieille Levée, entre St-Louis et Toulouse, où il a constamment une grande quantité de foin, maïs, avoine, &c, qu'il vendra à des prix modérés, pour du comptant.
28 nov—30 — VICTOR WILTZ.

CACHEMIRES riches, [illegible] et coteries [illegible] pour habillements de dames. Le soussigné a ouvert CE MATIN [illegible] 1 caisse CACHEMIRES riches à bas prix, une caisse MOUSSELINE ombrée de laine; [illegible] riches et de nouveau goût, venant d'arriver de Paris, et convenables pour habillements de dames pour soirées et réunions, aussi, 2 caisses BAREGES [illegible] différentes nuances. C. M. SIMPSON, 28 nov

J. BERTRAND (ex-député shérif,)
SE charge de toutes espèces de recouvrements, et de régler d'affaires, il fournira aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance les meilleures garanties.
S'adresser à son domicile, rue St. Claude, No. 211, entre Ste. Anne et Dumaine, de 8 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi, au bureau de [illegible] de la Bourse St. Louis.
DE PLUS—A vendre comme agent, quelques propriétés bien situées dans la Première Municipalité, et quelques esclaves. 9 nov—1m

HABITATION SUCRIÈRE ET ESCLAVES A VENDRE
L'HABITATION Sucrière et les Esclaves appartenant à feu Joseph [illegible] de la paroisse Jefferson, sont offerts en vente.
L'habitation est située dans la paroisse Jefferson, à environ 16 milles de la ville, sur la rive droite du fleuve, et mesure trente-quatre arpents [illegible] de face sur quarante arpents de profondeur, avec le droit à la double concession sur le derrière. [illegible]
[illegible] 113 Esclaves [illegible]
[illegible]
14 nov—[illegible]